2011-12-05

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Nouvelle présentation des statistiques mensuelles de la Centrale des crédits aux particuliers

La publication mensuelle des données enregistrées par la Centrale des crédits aux particuliers sera désormais précédée d'une synthèse des principales évolutions. L'objectif est de faciliter la lecture et l'interprétation des nombreuses statistiques établies et publiées par la Centrale.

Les tableaux donnent un aperçu synthétique de l'endettement des ménages en Belgique. On y retrouve aussi bien de l'information sur le nombre de crédits et d'emprunteurs que sur les arriérés de paiement.

La **Centrale des crédits aux particuliers** enregistre tous les crédits à la consommation et les crédits hypothécaires souscrits en Belgique par des personnes physiques à des fins privées. Elle enregistre également les éventuels défauts de paiement liés à ceux-ci. Une mise à jour de ces données est publiée tous les mois.

L'interprétation des données doit toutefois tenir compte de contraintes méthodologiques qui peuvent altérer leur interprétation. Parmi celles-ci, notons en particulier:

- L'impact d'une modification légale sur l'évolution du nombre d'ouvertures de crédit en 2011. Celle-ci prévoit que les découverts autorisés sur comptes à vue doivent être enregistrés dans la Centrale et cela avant la fin de l'année. L'augmentation importante du nombre d'ouvertures de crédit en 2011 est donc la conséquence d'une extension du champ d'application de la Centrale et ne doit pas être considérée comme une croissance du nombre de nouveaux crédits.

- Les montants publiés liés aux retards de paiement représentent les montants qui sont devenus exigibles à la suite d'un défaut de paiement. Par contre, les montants liés au contrat initial ne sont pas repris; ceux-ci ne correspondent, en effet, pas aux montants réellement prélevés ou à l'encours réel du crédit.

Chiffres-clés (pdf)

Communication
Banque nationale de Belgique s.a.
boulevard de Berlaimont 14
1000 Bruxelles
tél. + 32 2 221 46 28
www.bnb.be
N° d'entreprise: 0203.201.340
RPM Bruxelles